



## CADRES TRACTION

# CADRE TRACTION : UN MÉTIER SACRIFIÉ

**La mutation du métier de cadre traction (certification et formation) est en cours et va s'accroître dans les prochains mois.**

**Les activités ont pris la main et cherchent à faire des économies sur la formation et le management de la sécurité.**

**Pour la CGT, ces évolutions néfastes doivent être combattues.**

La charge de travail inhérente à la certification et à la formation passe désormais au deuxième plan. Les tâches annexes et celles permettant de vendre la politique de la direction de ligne ou de l'axe, demeurent la priorité des activités. Les cadres traction se retrouvent éloignés de leur métier et de leur équipe de conducteurs. Pour autant, leur responsabilité juridique ne fait que croître.

Le métier de cadre traction consisterait demain à valider le travail de l'assistant sans réellement être en capacité d'apprécier les connaissances et les compétences du conducteur, ni celles de l'assistant. Ses fonctions s'orientent vers du management pur et s'éloignent de la technicité métier.

En revanche, ils demeureront garants du niveau de sécurité de leur équipe sans en assurer la veille...

Pire, le CTT va devenir l'expert "sécurité" de toute la direction de ligne TER ou de l'axe. A ce titre, il effectuera toutes les missions liées à la sécurité pouvant aller de la validation de la certification du conducteur ou à celle des contrôleurs, en passant également par des missions dans les gares. Bref, une polyvalence débridée !

La CGT dénonce cette évolution où les cadres de terrain porteraient des responsabilités totalement déconnectées de leur position hiérarchique (et donc de leur rémunération) pour servir de parapluies juridiques à des dirigeants obsédés par les contraintes financières de l'activité.

Depuis plusieurs années, les conducteurs "assistants" devant accompagner le CTT dans ses tâches annexes (tâches administratives, aide lors des formations initiales et continues, ...) deviennent de plus en plus présents dans les tâches dévolues à l'encadrement Traction. Pernicieusement, les missions telles que les accompagnements en cabine, les analyses des enregistrements, la formation, ..., sont peu à peu reportées sur le poste d'assistant.



Ces évolutions s'inscrivent dans la droite ligne de la politique menée dans la branche du ferroviaire (CCN), consistant à découper les métiers en les transformant en un agglomérat de différentes tâches.

Le transfert de charge va se faire vers les qualifications inférieures pour finir au conducteur de train. Aucun métier ne sera épargné par la déqualification.

Un des outils de ce transfert de charge est l'ARC (adjoint référent conduite). Ce conducteur, choisi on ne sait comment, aurait un panel d'outils et de compétences pour effectuer le suivi des conducteurs. Reste au CTT à valider un ADC sur la base des observations faites par un autre.

Pour la CGT, ces conducteurs, même avec une formation sur les tâches définies, ne peuvent pas apporter les connaissances et n'auront jamais les compétences et l'expertise d'un cadre traction formé et qualifié tel que défini dans le dictionnaire des filières.

Toutes les transformations en cours dans les métiers de l'entreprise tendent à accroître les responsabilités juridiques, tout en abaissant le niveau de qualification et donc de rémunération.

Une « grille de salaire CGT » a été portée au niveau de la branche ferroviaire lors des négociations sur les classifications pour positionner l'ensemble des métiers du ferroviaire. Dans ce cadre, les conducteurs étant reçus à l'examen ETT3 ne perdraient pas de salaire en accédant au métier de cadre traction.

Ce repositionnement permet de reconnaître à leur juste valeur la qualification et le niveau de technicité des CTT.

De fait, le système de compensation profondément injuste et bloquant la rémunération des CTT pour de nombreuses années, ne nécessiterait donc pas de compensation comme actuellement.

Seule une révision de la grille peut résoudre l'équation salariale de l'encadrement traction.

En attendant la mise en place de cette grille, la CGT revendique une augmentation substantielle de la prime de travail.

**La certification, la formation et l'analyse métier doivent rester au cœur du métier de cadre traction. C'est seulement avec des agents hautement qualifiés et formés que le service public pourra être de qualité avec un haut niveau de sécurité.**



**DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2020,  
VOTONS ET FAISONS VOTER CGT  
AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION.  
VOTER CGT, C'EST LUTTER !**